

Ekaline F liq

Page 1

Référence : KS14446

Date de révision : 01/16/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/17/2014

Contrôlé selon SIMDUT: non

Section 01 - Identification du produit et de la compagnie**Identification de la compagnie:**

Clariant (Canada) Inc.
2 Lone Oak Court
Toronto, Ontario, M9C 5R9
N° de téléphone: +1 514-832-2559

Information sur la substance/préparation:

ESHA
Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505
Canada.PS@Clariant.com

N° de téléphone d'urgence: +1 CANUTEC (613) 996-6666

Nom commercial: Ekaline F liq
Numéro du produit: 101620
Famille chimique: Polyglycoléther d'un alcool
Non ionogène
Usage: Auxiliaire textile

Section 02 - Identification des dangers**Effets de l'exposition:**

Toutes les données toxicologiques disponibles sont indiquées à la section 11. Aucune autre information n'a été trouvée dans la littérature pour tous autres effets à une exposition et aucune évaluation sur la santé est possible. Par conséquent, manipuler avec soin et éviter les expositions inutiles.

Inscrit comme produit cancérigène: IARC: non
NTP: non
OSHA: non
Autre: non

Section 03 - Composition / Information sur les ingrédients**Ingrédients dangereux:**

Aucun ingrédient dangereux

Section 04 - Premiers soins**Après l'inhalation:**

Porter la victime à l'air frais. Lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si elle a cessé de respirer ou si elle respire difficilement. Des soins médicaux appropriés sont requis sans tarder. Ne pas faire boire si la victime s'est évanouie.

Référence : KS14446

Date de révision : 01/16/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/17/2014

Après un contact avec la peau:

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

Après un contact avec les yeux:

Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

Après l'ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

Note au médecin/Traitement:

Aucun(e) à notre connaissance.

Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies

Point d'éclair: Au dessous de la température d'ébullition, pas de point d'éclair
Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens

Moyens d'extinction: tous

Procédure spéciale de lutte contre l'incendie:

Non combustible.

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone

Énergie minimale d'allumage: non déterminé

Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels**Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:**

Porter l'équipement de protection approprié. Assurer une ventilation adéquate. Endiguer le déversement puis pomper à l'aide d'équipement approprié dans des récipients à cet effet. Les petits renversements peuvent être récupérés avec un absorbant inerte (sable, sciure de bois) et placés dans des contenants appropriés. Laver l'endroit du déversement. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

Section 07 - Entreposage et manutention**Précautions lors de la manipulation:**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Autres informations sur les conditions d'entreposage:

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Référence : KS14446

Date de révision : 01/16/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/17/2014

Protection respiratoire:	Porter un respirateur approuvé s'il y a présence de vapeurs ou bruines lors de la manipulation ou de la transformation de ce produit. Utiliser des filtres appropriés. Ne pas dépasser la capacité des filtres.
Protection des mains:	Caoutchouc Butylique, CPV ou Néoprène
Protection des yeux:	Lunettes de sécurité avec protections latérales
Autre équipement de protection:	Porter un vêtement de travail lors de la manipulation pour éviter un contact avec la peau.
Mesures recommandées au travail:	Une ventilation locale est recommandée. Une ventilation mécanique peut être utilisée.

Section 09 - Propriétés physiques et chimiques

État:	Solution aqueuse
Couleur:	jaune clair
Odeur:	aucun(e)
Seuil de l'odeur:	non déterminé
pH:	7 - 8 (20 °C, 150 g/l)
Solubilité dans l'eau:	miscible
Densité:	1.03 g/cm ³ (20 °C, 1,013 hPa)
Point de fusion :	non applicable
Point d'ébullition :	approximativement 100 °C
Point de sublimation :	non applicable
Tension de vapeur:	non déterminé
Coefficient de partage octanol/eau:	non déterminé
Viscosité/ (dynamique):	non déterminé

Section 10 - Stabilité et réactivité

Décomposition thermique:	non déterminé
Stabilité chimique:	Stable
Incompatibilité avec (Conditions à éviter) :	Aucun(e) à notre connaissance.
Produits de décomposition dangereux :	aucun, si l'utilisation et la manipulation sont conformes aux notices techniques.

Section 11 - Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë	DL50 > 7,500 mg/kg (rat) Méthode: 1999/45/CE
-----------------------------	---

Ekaline F liq

Page 4

Référence : KS14446

Date de révision : 01/16/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/17/2014

Toxicité d'inhalation aiguë:	non déterminé
Toxicité cutanée aiguë:	non déterminé
Irritation cutanée:	Non irritant. (lapin) Méthode: 1999/45/CE
Irritation oculaire:	Non irritant. (lapin) Méthode: 1999/45/CE
Sensibilisation:	non déterminé

Section 12 - Informations écologiques**Informations sur le produit:**

Biodégradation:	86 % (28 d) Méthode: Ligne directrice 310 de l'OCDE pour les essais Les données se rapportent au composant actif.
Biodégradation:	77 % (DBO en % de la DCO) Facilement biodégradable. Méthode: Ligne directrice 301F de l'OCDE pour les essais
Toxicité sur les poissons:	CL50 approximativement 90 mg/l (48 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) Méthode: Valeur calculée
Toxicité sur les daphnies:	non déterminé
Toxicité sur les algues:	non déterminé
Toxicité sur les bactéries:	Cl50 > 100 mg/l (boue activée) Méthode: Valeurs expérimentales de la substance active.
Demande chimique en oxygène (DCO):	624 mg/g Méthode: Ligne directrice 301F de l'OCDE pour les essais
Demande biologique en oxygène (DBO):	364 mg/g Méthode: Ligne directrice 301F de l'OCDE pour les essais 5 d

Remarques:

Le produit ne contient pas d'halogènes organiques influençant la valeur en AOX.

Section 13 - Information pour l'élimination**Information sur l'élimination des déchets:**

Les résidus peuvent être incinérés ou solidifiés et enfouis dans des sites approuvés.
Observer la réglementation locale.

Section 14 - Information sur le transport

TDG	Marchandise non dangereuse
IATA	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse

Référence : KS14446

Date de révision : 01/16/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/17/2014

Section 15 - Informations réglementaires**Statut réglementaire**

LIS: oui
LES: non

LCPE

Inscrit sur la liste prioritaire: non
Inscrit sur la liste des
substances toxiques: non

INRP non

Statut TSCA:

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

FDA:

Ce produit n'a pas été évalué selon les exigences réglementaires de la FDA.

Section 16 - Autres informations

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.